

Le Parc naturel régional de Camargue recrute pour l'été 2023

4 Écogardes à cheval pour la prévention et la sensibilisation à la protection de sa forêt littorale pour l'été 2023.

Contexte

Dans le cadre du dispositif « Garde régionale forestière », le Parc naturel régional de Camargue recrute : 4 Écogardes à cheval pour la prévention et la sensibilisation à la protection de sa forêt littorale pour l'été 2023.

En Provence- Alpes- Côte d'Azur, la forêt couvre 48 % du territoire régional. Fragile, la forêt est aussi la grande victime des étés méditerranéens : plus de 90 000 hectares sont partis en fumée en 20 ans sur le territoire régional. 8 incendies sur 10 sont directement le fait d'imprudences. En mars 2017, une nouvelle politique régionale forestière a été mise en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur quia souhaité lancer un dispositif « Guerre du feu » ambitieux à la hauteur des enjeux pour le territoire régional.

La création de la Garde Régionale Forestière (GRF) en fait partie. Composée de jeunes de 18 à 26 ans recrutés par les différents Parcs naturels régionaux du sud, cette garde permettra d'assurer un moyen humain de surveillance et d'information sur la prévention des feux de forêt en région.

Sur une partie de son territoire, sur des pinèdes à proximité du cordon dunaire Saintois - de l'embouchure du Petit Rhône jusqu'à la frontière gardoise en remontant sur des terrains détenus par le Conservatoire du Littoral - sont apparus des enjeux de fermeture de milieux. Ces espaces de plus en plus fréquentés, peu accessibles aux services de secours, deviennent sujets au risque incendie de manière importante. Pour aider à la régulation des flux et à la surveillance de ces espaces, le Parc naturel régional de Camargue a décidé de mettre en place une Garde régionale Forestière (GRF).

L'expérience antérieure du Parc de Camargue confirme l'intérêt de la réalisation de tournées à cheval par des agents de sensibilisation. Il a été constaté l'établissement d'un contact très différent avec les usagers de la plage et des espaces naturels avoisinant, le cheval agissant comme un tiers apaisant entre l'agent et la personne contactée ou interpellée.

Ainsi, le Parc de Camargue propose d'organiser une mission de sensibilisation de 4 agents saisonniers cavaliers intervenant avec leurs propres chevaux dans le cadre du dispositif GRF. Sur la durée de l'opération, les chevaux seront hébergés à proximité du lieu de départ des tournées, sur un pré adapté à 4 chevaux. Le foin sera également fourni.

Finalités

Les agents seront encadrés au quotidien par le chargé de mission élevage extensif du Parc avec l'appui du garde du littoral référent du secteur.

Travaillant en binômes, leur rôle consistera, par le biais d'une tournée de 7h comprenant une pause, tenant compte du bien-être animal, à :

- **Expliquer** aux usagers de l'espace naturel, les dispositifs qui règlementent l'accès aux pinèdes littorales l'été sur le territoire d'un Parc (niveaux d'alertes, créneaux horaires, zones dérogatoires), afin d'éviter leur pénétration dans les espaces sensibles et garantir ainsi leur sécurité ;
- **Sensibiliser** les visiteurs sur les bons comportements à adopter en milieu naturel (respect de la faune et de la flore, éviter le dérangement des espèces à enjeux, protection contre la chaleur, interdiction de fumer, utilisation des poubelles...) et distribuer des brochures et dépliants sur la prévention des forêts et les imprudences à ne pas commettre ;
- **Informier** les visiteurs sur les grandes missions du Parc naturel régional de Camargue et les lieux de découverte du territoire (patrimoines naturels et culturels) et transmettre les messages portés par le Parc naturel régional de Camargue.
- **Recenser** quantitativement et qualitativement la fréquentation et collecter les données naturalistes à proximité des zones boisées sensibles ;
- **Alerter** sur un éventuel départ de feu (fumée suspecte), d'éventuelles incivilités, une pénétration massive de personnes dans les espaces naturels malgré l'interdiction...

Caractéristiques du Poste

- **Période d'emploi** : du 15 juin au 15 septembre 2023
- **Temps de travail** : CDD à temps complet sur la base de 35h/semaine y compris week-end et jours fériés.
- **Salaire** : SMIC horaire et remboursement des frais de déplacement réalisés dans le cadre de la mission. Un dédommagement pour l'utilisation des chevaux personnels sera mis en place par le Parc de Camargue.
- **Formation régionale obligatoire** en internat sur 2 jours au Lycée agricole d'Aix-Valabre Gardanne (13) et en présentiel au parc sur 2 autres journées programmée entre le 27 et le 30 juin 2023 à - frais de formation, de logement et de restauration pris en charge en totalité par la Région. Les sorties le soir ne sont pas autorisées

- durant cette période.
- Thèmes de la formation :
 - La prévention contre les incendies ;
 - La défense des forêts contre l'incendie ;
 - La cartographie (théorique et pratique sur le terrain) ;
 - Le secourisme : enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ;
 - Communication : transmettre un message au public.
 - **Port d'un uniforme spécifique** fourni à la formation pour la saison.
 - Critères obligatoires :
 - **Permis B** : véhicules de service à disposition, mais véhicule personnel nécessaire ;
 - Avoir entre 18 et 26 ans.
 - Être propriétaire de son cheval de race Camargue ou gris.

Profil recherché

- Cavalier indépendant, possédant son propre cheval (race Camargue appréciée ou gris obligatoirement) ;
- Capacité de travail en équipe ;
- Sensibilité à l'environnement ;
- Connaissance géographique du territoire ;
- Goût pour la communication orale, contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation ;
- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie ;
- Connaissance de la problématique incendie de forêt en milieu méditerranéen ;
- Respect de la hiérarchie ;
- Respect d'un planning préétabli (avec des week-ends et jours fériés travaillés) ;
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus ;
- Capacité de travail en extérieur (autonomie en espace naturel, ne pas être sensible à la chaleur) ;
- Dynamisme et réactivité, bonne résistance physique.

Procédure de recrutement

Le recrutement sera effectué par analyse des candidatures et entretiens individuels au regard des critères obligatoires et du profil recherché. Le jury de recrutement au centre administratif du Parc naturel régional de Camargue.

Candidature (CV + Lettre de Motivation) à adresser au plus tard le 26 mai 2023

- ❖ par courrier à : Madame la Présidente - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas de Pont de Rousty - 13 200 Arles
- ❖ par mail à : e.ipsilanti@parc-camargue.fr et n.lesbros@parc-camargue.fr

